



Lycée Franco-Costaricien
Liceo-Franco Costarricense

COMPTE RENDU

CONSEIL D'ÉCOLE

Lundi 11 novembre 2014

Introduction

Début de la séance : 18h10

Secrétaire : Melissa Solano

Présentation,

Directeur, président du Conseil : Gilles Guerrand

Invités :

Représentants des Parents présents :

Alejandra Vargas

Caroline Sakael

Kathya Lopez

Lucrecia Carvajal

María Elena Oreamuno

Marysia Grijalba

Shirley Abarca

Représentants des Parents absents excusés :

Emilie Dardaine

Représentants des Professeurs présents :

Melissa Solano

Lourdes Campos

Cathy Muñoz

Montserrat Salas

Emmanuelle Lhomme

Virginie Pohehaus

Denis Glock

Représentants des Professeurs absents :

Nelly Rossi

Le Directeur rappelle l'ordre du jour de ce Conseil d'Ecole

-Approbation du Compte-Rendu du Conseil d'Ecole du 29 août 2013

-Bilan des actions pédagogiques 2014

-Structure pédagogique 2015

-Questions diverses

1. Approbation du Compte-Rendu du Conseil d'Ecole précédent

Après une révision du Compte-Rendu du Conseil d'Ecole du 20 août 2014 celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Durant la révision de ce compte rendu, une représentante de parents commente son inquiétude sur les irrégularités présentées par la « soda » et constatées par un groupe de parents lors d'une visite. Le directeur explique qu'une CHS/CSO a été créée. Un comité nutrition-santé qui émane de cette CHS/CSO est la seule instance légitime pour évaluer la question de la restauration. Ce même représentant de parents demande à pouvoir consulter les comptes rendus de ce comité nutrition santé montrant les mesures prises pour que le service « Soda » respecte les normes de nutrition.

2. Structure pédagogique 2014.

Le Directeur fait une présentation de la répartition : niveaux, nombre de niveaux et effectifs par classe. Il souligne que ces chiffres sont susceptibles de quelques modifications selon les réinscriptions.

Il rappelle que le nom des enseignants pour les classes n'est pas transmis avant le début de l'année scolaire

Niveaux de classe	Effectifs prévus	Niveaux de classe	Effectifs prévus
Maternelle		Elémentaire	
TPS/PS	5 TPS + 17 PS	CP	25
TPS/PS	5 TPS + 17 PS	CP	25
TPS/PS	5 TPS + 17 PS	CP	25
MS	23	CE1	24
MS	23	CE1	24
MS	23	CE1	24
GS	25	CE2	25
GS	25	CE2	25
GS	25	CE2	25
		CM1	21
		CM1	21
		CM1	21
		CM2	23
		CM2	23
		CM2	23

En ce qui concerne les doubles niveaux TPS/PS, le directeur explique que ces doubles niveaux sont dus à une recommandation forte de l'Inspectrice de l'Education Nationale, ce dispositif favorise les plus jeunes élèves qui sont en contact avec leurs camarades plus âgés d'une année. Pour certaines activités, il y a une différenciation entre les TPS et les PS qui n'ont pas exactement les mêmes besoins.

Un représentant de parent s'interroge sur le fait que l'institution accepte les enfants de nationalité française à tous les niveaux et à tout moment de l'année.

Le directeur rappelle que le lycée fait partie du réseau AEFÉ dont la première vocation est d'assurer la scolarisation et la continuité pédagogique des enfants de nationalité française, par conséquent, il n'est pas possible de refuser l'inscription à ces enfants.

Le directeur commente que l'institution a subi une très forte pression pour l'inscription d'enfants en Maternelle, beaucoup plus qu'en 2013. La liste d'attente (avec très peu de chances de pouvoir entrer à la rentrée 2015) dépasse les 50 enfants sur les 4 niveaux de maternelle. Certains parents de cette liste d'attente pourront toutefois inscrire leur enfant en 2016 en PS ou en MS.

Cette liste d'attente est un indicateur de la très bonne réputation de notre établissement. Notre institution offre effectivement un bon rapport coût de la scolarité/formation et résultats des élèves.

Le directeur expose les évolutions dans l'organisation pédagogique pour 2015

-L'accueil linguistique des PS et TPS

Le directeur explique que pour répondre aux besoins des enfants, pour aussi respecter les fortes recommandations l'Inspectrice de l'Education Nationale, représentante de l'AEFE, nous renforçons l'accueil des enfants en PS et TPS dans leur langue maternelle espagnole. L'accueil se fait en espagnol et le français est introduit de façon très progressive.

1^{er} mois, tout en espagnol

2^{ème} mois, 45 minutes environ par jour

3^{ème} mois, 1h30 environ par jour

4^{ème} mois 2h30 environ par jour pour arriver en milieu d'année à environ 50% du temps dans chaque langue.

L'enseignement du français se fera sur le principe de l'échange de service. C'est une autre professeur de TPS/PS qui fera le français dans la classe d'une collègue. Par conséquent, il n'y aura pas, en 2015, de professeur d'espagnol spécifique pour ce niveau de classe.

Le directeur explique, que pour des raisons d'heures de service des enseignantes de TPS/PS limitées à 26 heures par semaine devant les élèves, le temps de repas des enfants ne sera plus sous leur responsabilité. Ce moment sera supervisé par les ASEM.

-L'espagnol en MS et GS

Là encore, il est nécessaire de renforcer la langue maternelle. Les élèves de GS et MS bénéficieront de 7h30 d'espagnol par semaine, avec une professeur spécifique. Ce temps d'espagnol permet de dégager du temps de service horaire des professeurs qui enseignent en français pour travailler en doublette et en appui dans une autre classe, notamment pour superviser des ateliers.

-L'anglais à l'école élémentaire

Les élèves bénéficieront du même horaire que cette année :

CP, CE1, CE2 : 1h20 par semaine plus 40 minutes en demi-groupe toutes les deux semaines.

CM1, CM2 : 2h00 par semaine dont 40 minutes en demi-groupe pour favoriser l'oral.

Grâce à des heures de professeur d'anglais disponibles, une organisation est étudiée pour optimiser les ressources humaines dans le domaine de l'anglais pour renforcer la qualité d'enseignement et les apprentissages des élèves (demi-groupe pour favoriser l'oral, tutorat et soutien).

-L'APC (Activité Pédagogique Complémentaire)

Cette année 2014, nous avons organisé une APC pour tous centrée sur la langue orale en français. Nous devons faire le bilan avec les professeurs pour mesurer si cette organisation a apporté une plus-value afin de décider si nous reconduisons cette organisation, ou si nous consacrons l'APC uniquement aux élèves en difficulté, tel l'aide personnalisée.

-Les orientations fortes pour 2015 :

L'enseignement de l'oral

La prise en compte de l'hétérogénéité des classes (différenciation pédagogique)

L'usage des outils numériques

Le parcours artistique des élèves.

3. Bilan des activités pédagogiques 2014

-La question de la classe verte des CP pour l'année 2014 est soulevée et on commente les difficultés à la réaliser dues aux conditions naturelles. Un représentant de parents d'élèves suggère qu'il y ait une alternative de lieu. Le directeur explique que jusqu'à présent la seule structure d'accueil répondant aux besoins d'élèves de CP est l'hôtel Quinta Sarapiqui.

Dans tous les cas, il est nécessaire, dans l'information donnée aux parents d'explicitier par écrit que la réalisation des classes vertes est toujours sujette à des conditions naturelles et/ou humaines.

-Le DELF Prim pour les élèves de CM2 : pour des raisons de délais et administratives, nous n'avons pas pu faire passer le Del Prim à nos élèves de CM2. En 2015, ces mêmes élèves qui seront en 6^{ème} passeront le Delf Prim (ou Junior selon leur âge) de même que tous les élèves de CM2 2015.

-La journée des Arts visuels : cette activité ne pourra pas se réaliser cette année pour l'Ecole Elémentaire. Il nous faut anticiper beaucoup plus sur les questions d'organisation (travaux des élèves, ateliers artistiques, invitation d'artistes...) pour réaliser quelque chose de qualité qui est à donner à voir à toute la communauté. Cette action évidemment sera reprise pour l'année 2015. Toutefois, l'école maternelle réalisera sa journée des Arts Visuels le 26 novembre.

-L'APER en maternelle en maternelle ne s'est pas réalisée par manque de temps

-De même le cyclisme en CE2

-Quelques sorties pédagogiques : Alliance Française CE1.

Pour le reste, les actions se sont réalisées

-Les clubs : l'activité de clôture des clubs aura lieu le samedi 22 novembre, le programme sera communiqué.

Le bilan de ces activités est réalisé en ce moment pour savoir quels sont les professeurs que nous allons reconduire dans leurs activités, les aménagements pour améliorer la qualité.

Une recherche est déjà entamée pour proposer un plus large éventail notamment dans le domaine culturel mais aussi sportif. Les représentants des parents d'élèves se montrent intéressés pour élargir et améliorer les clubs.

4. Questions diverses

-Anglais en cycle 3 :

Un parent d'élève a transmis son inquiétude quant au niveau d'anglais des élèves de CM2 lorsqu'ils vont entrer en 6^{ème} .

Réponse : Pour l'année 2015, la professeur Fanny Carvajal continue à travailler avec les CP et CE1. Elle interviendra aussi sur d'autres niveaux de classe pour du demi-groupe et du tutorat pour des élèves en besoin. Dans tous les cas, l'organisation de l'anglais sera faite pour optimiser la qualité tenant compte des enseignants dont nous disposerons. Pour la 6^{ème} , les professeurs d'anglais qui accueillent les élèves de CM2 prennent évidemment en compte les acquisitions de chacun pour répondre à leurs besoins.

Il est rappelé que l'anglais n'a pas une place aussi importante que dans les établissements de caractère « anglo » mais que le constat est fait que les élèves de notre établissement terminent leur scolarité avec un bon niveau d'anglais.

-Transport : Un parent a transmis son inquiétude du fait qu'il n'y ait pas de porte à porte pour le bus de 15h30 et que cela pose un problème quand il pleut lorsque les enfants doivent terminer à pied leur retour à la maison. C'est un problème quand il pleut.

Réponse : Le système de transport ne dépend pas directement du lycée. Il est rappelé que c'est un contrat que chaque famille passe avec l'entreprise. Un représentant de parent d'élève informe que pour certains trajets, il existe un service de porte à porte pour le bus de 15h30 mais qu'il y a un coût supplémentaire. Elle rappelle aussi que cette information a été transmise aux parents au début de l'année scolaire.

-La restauration et les tickets : Un parent d'élève a sollicité la possibilité de pouvoir payer les tickets de restauration par un virement bancaire.

Réponse : Cette possibilité existe. Il nous a certainement manqué de mettre cette information sur notre page web.

-Menu sur la page web : Des parents signalent que les menus ne sont pas mis toujours en temps et en heure sur la page web. Ils sollicitent que les menus soient publiés toutes les deux semaines.

Réponse : C'est effectivement le projet, et cela se fait mais il y a parfois des dysfonctionnements liés au fait que l'entreprise de restauration ne communique pas suffisamment tôt ces menus et parfois aussi seulement d'une semaine sur l'autre. Le projet pour l'année 2015 est d'avoir les menus pour le mois complets. Cela devra être posé comme critère pour l'entreprise qui travaillera l'année prochaine pour le lycée.

Les absences de la professeur de TPS et les remplacements :

Des parents d'élèves de TPS ont transmis leur inquiétude due aux remplacements multiples et surtout par différentes personnes pour remplacer la maîtresse de TPS.

Réponse :

Le directeur répond que cette inquiétude lui a déjà été transmise et qu'il la partage. Il explique que par manque de visibilité sur ces absences consécutives due au manque d'information, il a été difficile d'assurer la continuité pédagogique des remplacements en TPS. Une circulaire informative est transmise aux parents de cette classe pour expliquer la situation. Dans tous les cas, ce sera la même personne qui remplacera les trois dernières semaines de l'année.

L'ordre du jour étant épuisé, le directeur clôt le Conseil d'Ecole remerciant les participants.

Heure de fin du conseil : 20h00

Secrétaire
Melissa Solano

Président du Conseil d'Ecole
Gilles Guerrand